

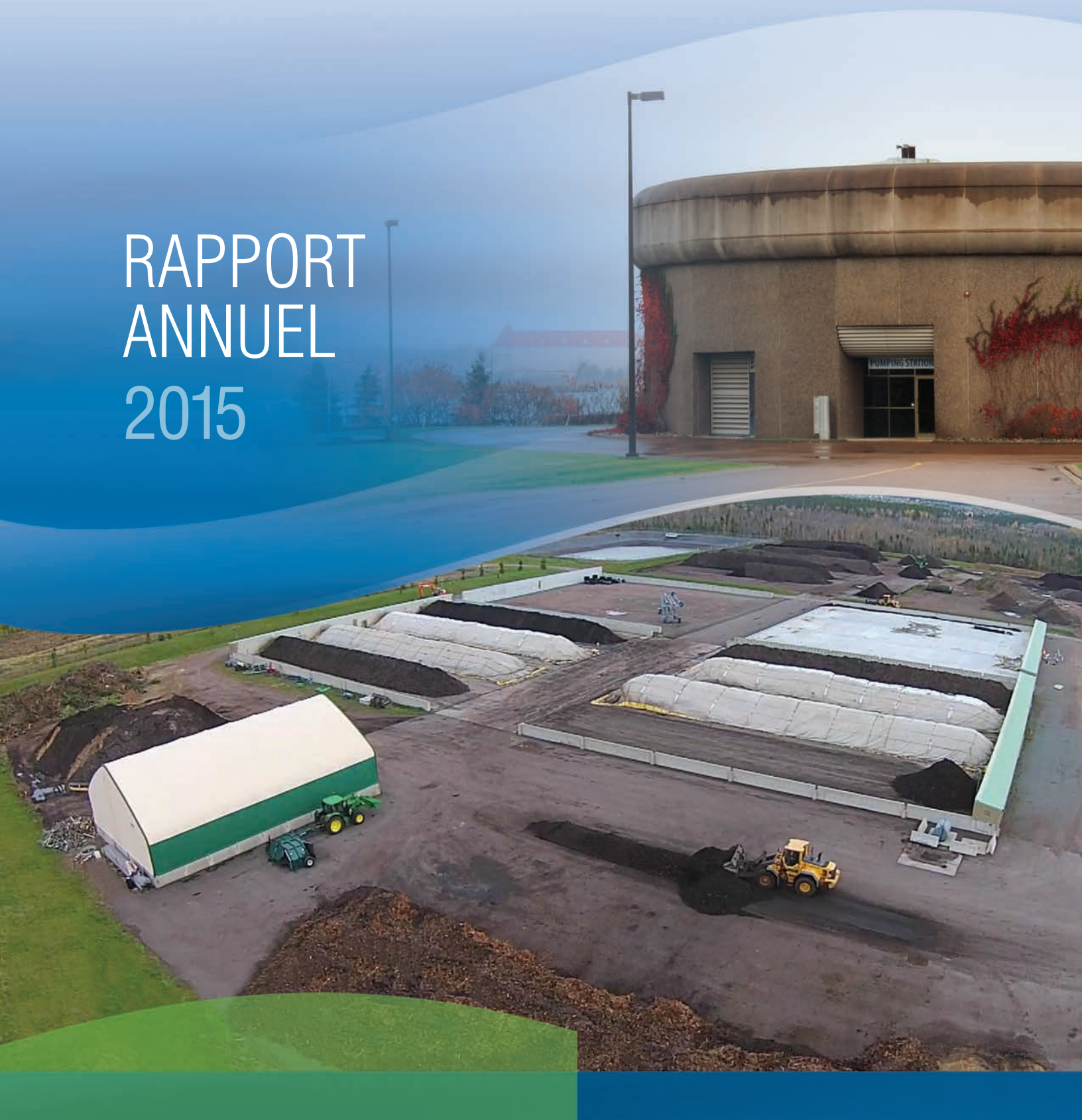


# TransAqua

COMMISSION  
DES EAUX USÉES  
DU GRAND MONCTON

GREATER MONCTON  
WASTEWATER  
COMMISSION

## RAPPORT ANNUEL 2015



# TABLES DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1.1. Mission et vision .....	3
1.2 Historique 1983-2015 .....	3
<b>2. RAPPORT DU PRÉSIDENT .....</b>	<b>4</b>
<b>3. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL .....</b>	<b>6</b>
3.1 Aperçu sur 2015 .....	6
3.2 Mise à jour du plan stratégique 2016-2020 .....	8
3.3 Actifs existants et état .....	8
3.3.1 Réseau collecteur d'égouts .....	8
3.3.2 Station de pompage principale .....	9
3.3.3 Installation de traitement des eaux usées (ITEU) .....	9
3.3.4 Installation de compostage .....	9
3.4 Traitement des eaux usées .....	10
3.4.1 Conformité réglementaire .....	11
3.4.2 Fonctionnement du laboratoire .....	12
3.5 Compostage .....	13
3.5.1 Accréditation du BNQ .....	14
3.5.2 Certification de l'AQC .....	14
3.6 Ressources humaines .....	15
3.7 Information du public .....	16
3.8 Programme de travaux d'immobilisation .....	16
3.8.1 Traitement biologique avancé .....	16
3.8.2 Réseau collecteur .....	17
3.8.3 Débordements d'égouts unitaires .....	17
3.8.4 Installation de compostage .....	17
3.8.5 Automatisation de l'usine .....	18
3.8.6 Remplacement du ponceau du ruisseau Jonathan .....	18
3.9 Durabilité énergétique .....	18
<b>4. RAPPORT DU TRÉSORIER .....</b>	<b>19</b>
<b>5. MEMBRES DE LA COMMISSION .....</b>	<b>20</b>
<b>6. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR 2015 .....</b>	<b>21</b>

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Mission et vision



### MISSION

Collecter et traiter les eaux usées de manière fiable, rentable et respectueuse de l'environnement.

### VISION

Être un intendant remarquable de l'environnement, soutenant la planification régionale, le développement économique et la qualité de vie des villes de Dieppe, Moncton et Riverview.

## 1.2 Historique de 1983 à ce jour

La Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton (CÉEUGM) a été créée par décret en 1983 selon un modèle établi dans un rapport d'expertise par Boyd A. Touchie Engineering Ltd. et par Anderson Associates Limited, après consultation des trois municipalités et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

La CÉEUGM a ensuite été chargée de mettre en œuvre un plan directeur conformément aux indications de l'étude. Entre 1983 et 1995, la CÉEUGM a supervisé la construction d'un réseau de 31 km d'égouts de collecte recevant plus de 80 émissaires d'eaux usées non traitées, la construction d'un poste de pompage majeur et de huit postes de pompage secondaires, la mise en œuvre d'un système de traitement primaire évolué et la mise en œuvre d'un programme de gestion des biosolides à long terme et durable comportant un nouveau système de compostage innovateur.



Clarificateur en cours de construction.

Également, en 2012, le Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (RESAEU-2012) a été adopté en vertu de la Loi sur les pêches. Ce règlement définit les exigences de conformité relatives aux effluents des installations de traitement des eaux usées et exige que la CÉEUGM réponde à ces nouvelles exigences d'ici 2020.

La Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton a été rebaptisée en 2014 pour devenir la Commission des eaux usées du Grand Moncton (CEUGM), avec pour nouveau nom commercial, TransAqua. Ce nouveau nom, qui est bilingue, est plus facile à retenir et met l'accent sur ce qui est au cœur des

activités de la Commission : transformer (« trans ») les eaux usées (« aqua ») pour les retourner à la nature, c'est-à-dire la rivière Petitcodiac. En 2012, la Commission a modifié en profondeur la structure de son conseil d'administration et de sa gestion afin d'améliorer sa transparence, ses activités, sa communication avec le public, ainsi que de renforcer son obligation redditionnelle.

Après 32 ans, la Commission continue de s'éloigner de ce qui entre dans les canalisations, soit des eaux usées, pour se concentrer plutôt sur les résultats de son travail, c'est-à-dire sur des eaux usées hautement traitées qui seront de haute qualité une fois le procédé de traitement secondaire en place d'ici 2020. Ces améliorations seront au cœur des activités de TransAqua entre 2016 et 2020. Nous prenons très au sérieux nos responsabilités d'intendant de l'environnement et sommes engagés à faire partie de la solution. Un certain nombre d'initiatives ont été prévues en 2016 et avant 2016 :

- Projet pilote de récupération de la chaleur dégagée par les eaux usées afin de réduire les coûts énergétiques;
- Continuer d'améliorer l'installation de compostage en vue d'accroître la capacité de traitement des biosolides dont les quantités devraient augmenter suite aux travaux de modernisation;
- Grâce aux travaux de modernisation qui seront effectués d'ici 2020, nous retirerons 97 % des matières solides des effluents rejetés dans la rivière Petitcodiac, et réduirons la concentration des bactéries par la désinfection aux UV, pour que les effluents rejetés dans la rivière Petitcodiac soient d'une qualité suffisante à des fins récréatives. En 2015, 69 % des matières solides avaient été enlevées.

La Commission s'est avérée être un modèle efficace pour ses trois communautés membres et a démontré sa capacité de collaboration et son efficacité. Ses actifs sont bien gérés et bien entretenus, et reposent sur un modèle financier viable qui demeure abordable pour les contribuables. Les équipes chargées de l'administration, des opérations et de l'entretien continuent à répondre aux attentes établies et visent à anticiper les besoins futurs dans l'intérêt des actionnaires, des contribuables, des parties prenantes et de l'environnement.



## 2. RAPPORT DU PRÉSIDENT

En 2015, nous avons constaté que notre nouveau nom TransAqua a fait son chemin dans la collectivité. Par ailleurs, la Commission a poursuivi son objectif de transformer les eaux usées en eaux propres, tandis qu'elle procédait à la mise à niveau de son procédé de traitement secondaire en mettant l'accent sur la « transformation des eaux usées pour les retourner à la nature ». À cette fin, la conception détaillée de la première phase du procédé de traitement secondaire a été entreprise en octobre 2015 et tire à sa fin. Les appels d'offres et l'octroi des premiers contrats sont prévus dans les plans et les budgets de 2016.

Cependant, le financement de l'ensemble du projet reste problématique. L'an dernier, le présent rapport indiquait ce qui suit : « Le mode de financement préféré serait d'avoir recours au volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada pour la phase de traitement secondaire du projet. » Par contre, on y soulignait également ce qui suit : « Afin d'atteindre cet objectif et de respecter en même temps l'échéance fixée pour la conformité

réglementaire, il serait aussi possible d'entreprendre le projet en question et les travaux de modernisation des installations dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). » Le modèle PPP de 120 millions de dollars ne s'est pas révélé comme étant la solution de financement optimale selon les résultats de l'analyse de rentabilisation réalisée par un tiers indépendant. On a recommandé que TransAqua réduise l'étendue du projet dans le cadre de la mise en œuvre des améliorations qui doivent être apportées à l'usine pour assurer le respect des directives fédérales d'ici 2020, et convenu qu'une réduction de l'étendue du projet vient contrecarrer toute retombée importante associée à l'utilisation d'un financement en PPP. TransAqua a aussi soumis une demande de financement de 90 millions de dollars en vertu du volet Infrastructures provinciales-territoriales (VIPT) de Chantiers Canada. Au 31 décembre 2015, nous étions toujours en attente d'une aide provinciale, qui doit être en place avant qu'un projet du VIPT soit admissible à une aide fédérale.



Photo aérienne des installations de traitement des eaux usées de TransAqua, à Riverview.

## Voici les autres projets mis en œuvre en 2015 :

- La Commission poursuit son travail en vue de se conformer au Règlement fédéral sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées d'ici l'échéance de 2020.
- L'élaboration du procédé de traitement secondaire proposé se poursuit. L'usine pilote continue de fonctionner efficacement et nous fournit des données de conception utiles. La conception préliminaire du projet de mise à niveau et de modernisation de l'ITEU de 90 millions de dollars est terminée et la conception détaillée de la première phase du traitement préliminaire a été entreprise.



- Dans le cadre d'une initiative environnementale, la Commission continue de mener un second projet pilote afin de récupérer de la chaleur à petite échelle des eaux usées qui sont retournées à la rivière Petitcodiac. On entend utiliser cette chaleur pour chauffer l'ensemble des édifices et des tunnels de l'ITE. Nous continuons de recueillir des données de référence afin de déterminer la faisabilité du projet à plus grande échelle.
- Un nouveau directeur général a été embauché. Les effectifs sont demeurés inchangés. Les négociations avec les employés nouvellement syndiqués se sont poursuivies tout au long de l'année.
- L'année s'est terminée dans les limites du budget fixé et avec un excédent déclaré de 6 201 318 \$. Durant l'année, 7 760 955 \$ ont été transférés au fonds de réserve. Un total de 534 026 \$ a été rapporté en intérêts au titre du fonds de réserve en 2015. En 2015, 831 150 \$ ont été consacrés à des projets d'immobilisations. TransAqua détient actuellement dans son fonds de réserve une part de 30 millions de dollars du projet de 90 millions de dollars de mise à niveau et de modernisation de l'ITEU.
- L'étude menée en 2013 pour préparer la Commission aux 30 prochaines années (rapport Gabbey) contient des recommandations sur la structure juridique de la CEUGM, la gouvernance, la transparence et son organisation. Cette étude aborde également l'évolution du système de collecte de la CEUGM et les objectifs prévus en matière de traitement des

eaux usées, et formule des recommandations quant à la répartition des coûts entre toutes les parties prenantes. Nous avons donné suite à toutes ces recommandations, et il n'en reste que quelques-unes à mettre en œuvre en 2016..

- Les efforts visant à améliorer la communication avec tous les paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral), y compris les ONG et les contribuables, se poursuivront en 2016. Nous continuons de publier les procès-verbaux des réunions sur le site Web de la CEUGM. Une brochure de marketing sur le compostage sera rédigée et le plan d'information et de participation du public de TransAqua sera révisé et mis à jour.
- Élaboration de la stratégie à long terme liée aux débordements d'égouts unitaires de la CEUGM.
- Améliorations en matière d'immobilisations :
  - Achèvement du projet d'expansion du centre de compostage. La capacité a augmenté de 50 % (passant à 30 000 tonnes/année), permettant de mettre en place le procédé de traitement biologique avancé, communément appelé le traitement secondaire des eaux usées.
  - Installation de déflecteurs de débordement des stations de relèvement conformément aux exigences de l'agrément d'exploitation.
- Une politique d'enregistrement des visiteurs à l'ITEU a été créée et mise en œuvre.

## Voici ce que nous prévoyons pour 2016 :

- Projets de construction d'immobilisations de 10,4 millions de dollars, sous réserve de la conclusion des négociations avec la province du Nouveau-Brunswick à l'égard de la portion du programme d'immobilisations portant sur le projet de mise à niveau et de modernisation de l'ITEU.

Je remercie spécialement les parties prenantes – la Ville de Dieppe, la Ville de Moncton et la Ville de Riverview – ainsi que les commissaires et le personnel de la CEUGM, qui m'ont aidé, ainsi que la Commission, à améliorer de façon considérable l'usine et son exploitation en 2015. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à notre nouveau directeur général, Kevin Rice.

Respectueusement soumis,

Une signature manuscrite en bleu de Winston Pearce.

**Winston Pearce**, ing.  
Président



## 3. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### 3.1 Aperçu sur 2015

L'obtention d'un financement tripartite était au cœur des activités en 2015. D'importants travaux ont été réalisés dans le cadre de l'analyse du modèle PPP, qui ne s'est pas révélé un modèle de financement adapté aux besoins de la Commission. On a porté un intérêt renouvelé envers l'analyse de toutes les options de financement; aussi le modèle traditionnel de financement tripartite au moyen du processus de demande au VIPT a été retenu à la fin de l'année. Dans le cadre du processus budgétaire de la CEUGM pour 2016, les exigences et options de financement ont été présentées aux ministres provinciaux suivants : le ministre des Finances, le ministre responsable de la Société de développement régional et la ministre du Développement social. Des présentations semblables ont été effectuées auprès de Ginette Petitpas Taylor, députée de Moncton-Riverview-Dieppe, de certaines ONG et de trois conseils municipaux.

Même si aucun financement n'a été annoncé en 2015, de nombreuses activités se sont déroulées en vue de jeter les bases d'un avenir durable. L'activation de la plus récente plateforme de compostage, l'installation d'importantes mises à jour en matière d'automatisation (SCADA) et la mise en place de déflecteurs de débordements d'égouts unitaires (DEU) dans quatre postes de pompage des eaux usées sont des projets clés faisant en sorte que la Commission sera en excellente posture lorsque le projet de mise à niveau et de modernisation de l'ITEU commencera en 2016.

Avec la mission et la vision de la Commission à l'esprit, l'équipe de gestion s'est concentrée sur les quatre objectifs associés aux priorités stratégiques de 2015 à 2020, et surtout sur la mise à niveau de nos installations afin de pouvoir respecter les règlements fédéraux adoptés en 2012 sur les effluents.

Le personnel technique a beaucoup travaillé avec le cabinet d'experts-conseils Amec Foster Wheeler afin de rédiger l'évaluation d'impact environnemental (EIE) à soumettre au ministère provincial de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) à des fins d'examen. Le processus d'EIE devrait être achevé en février 2016.



Le personnel technique a également travaillé avec la firme de génie-conseil CBCL afin d'entreprendre la conception détaillée de

la phase 1 – Traitement préliminaire et réception des boues, qui devrait être achevée en mars 2016.

La Commission et la direction ont concentré leurs efforts sur les améliorations à apporter aux rôles de gouvernance.

Les investissements se sont diversifiés davantage en 2015; en effet, la Commission possède maintenant des placements auprès de quatre institutions financières différentes en fonction des meilleurs rendements proposés. On a élaboré un plan d'immobilisations 2015-2035 afin de dégager les ressources requises pour respecter les exigences en matière d'effluents d'ici 2020, de débordements d'égouts unitaires, d'infrastructure de traitement des biosolides et de remplacement du matériel.

En 2016, un accord-cadre sera ébauché et soumis à l'approbation de Moncton, Dieppe et Riverview. Celui-ci portera sur le partage des coûts, les lignes directrices d'utilisation des égouts et le recouvrement des coûts, entre autres questions d'intérêt commun.

En 2016, des analyses financières de réalisation à l'interne et d'impartition seront effectuées afin d'assurer que les contribuables tirent la meilleure valeur possible des services fournis.

Une stratégie de financement public sera entreprise au début de 2016, ce qui permettra de mieux comprendre les conséquences sur les contribuables qui sont associées aux divers modèles de financement du projet de mise à niveau et de modernisation de l'ITEU.

TransAqua a continué à travailler en étroite collaboration avec ces trois conseils par le biais du comité technique, et a rencontré le personnel chargé des finances ainsi que la direction de ces conseils pour le budget 2016. La Commission est reconnaissante du temps et du travail que ces personnes ont consacrés.

Moncton, Dieppe et Riverview ont intégré les lignes directrices de la CEUGM à leurs arrêtés municipaux concernant les réseaux d'égouts. La stratégie DEU a été achevée, examinée par le Comité technique, puis soumise au MEGL. La CEUGM signalera les débordements des égouts unitaires pour son réseau collecteur et au nom de la ville de Moncton en 2016.

Les efforts visant à accroître la collaboration entre la CEUGM et la Commission de services régionaux du Sud-Est se poursuivront en 2016.

Le Comité a entrepris des discussions sur les stratégies d'adaptation aux changements climatiques afin de comprendre comment les changements climatiques toucheront l'infrastructure municipale et celle de TransAqua. Ses discussions se poursuivront en 2016.

TransAqua est fière d'avoir figuré parmi les finalistes des Prix d'excellence en affaires de la Chambre de commerce du Grand Moncton en octobre dernier. La candidature de TransAqua était axée sur le programme de compostage et les travaux réalisés pour assurer que les fondations sont en place en vue de l'important projet de mise à niveau et de modernisation de l'ITEU, qui améliorera grandement la qualité des effluents en 2020.

L'équipe de direction et son personnel de soutien ont poursuivi le travail de qualité pour lequel la Commission est réputée. Les projets suivants ont été achevés en 2015, conformément aux objectifs du plan stratégique à long terme de TransAqua :

- Conclusion d'un accord d'approvisionnement en combustibles en vue de l'achat de carburant diesel au taux négocié par le gouvernement provincial.
- Soutien de l'analyse de rentabilisation PPP et de l'audit d'optimisation des ressources indépendante qui a suivi.
- Présentation de la stratégie DEU à la province du Nouveau-Brunswick avant l'échéance du 31 décembre 2015.
- Achèvement et mise au banc d'essai de la troisième plateforme de compostage en béton et pour le traitement de la capacité additionnelle de biosolides résultant du traitement secondaire. Achat de nouveau matériel de tournage des biosolides et d'un tambour de dégrillage usagé.
- Achèvement des mises à niveau du matériel et du logiciel d'automatisation (SCADA) pour jeter les bases du projet de mise à niveau, où les éléments mis à niveau et supplémentaires des systèmes peuvent être connectés immédiatement.



- Entretien continu des pompes du réseau collecteur; pompe au poste de pompage principal; remise en état de l'épurateur; vannes à clapet oscillant de DEU à Moncton, Dieppe et Riverview; réservoir de réception des boues; bassins à boues de déshydratation; toit de l'édifice de déshydratation.

- Appel de l'évaluation des taxes foncières auprès de Service Nouveau-Brunswick à la suite d'une augmentation de 100 % des taxes foncières.
- Mise à jour périodique du site Web de TransAqua ([www.transaqua.ca](http://www.transaqua.ca)).
- Mise en place de déflecteurs de DEU aux postes de pompage des eaux usées du ruisseau Mill, du ruisseau Fox, du chemin Dover et de Beaubassin afin d'éliminer les matières flottantes et les débris lourds.
- Évaluation des risques sur place par Sécurité publique Canada à l'égard de la continuité des opérations et de la sécurité.
- Début des travaux de conception pour le déplacement du ponceau du ruisseau Jonathan, de la conduite de refoulement et des postes de pompage des eaux usées du chemin Bourque, et du poste de pompage du chemin Melanson.
- Planification et analyse de rentabilisation de la mise à niveau des centrifugeuses (mise en place de nouvelles centrifugeuses ou mise à niveau des centrifugeuses existantes).

Le nouveau directeur général de TransAqua, Kevin Rice, a assumé ses fonctions à la fin du mois d'août. Il met à profit sa vaste expérience dans le domaine des eaux usées dans la ville de Saint John et plus de 17 ans d'expérience en gestion au sein des secteurs privé et public.

Il n'y a eu aucun changement parmi les membres du conseil de la Commission et, en 2015, les dirigeants étaient Winston Pearce, ing. à titre de président; Clarence Sweetland à titre de secrétaire; et Chanel Michaud à titre de trésorier.

TransAqua tient à remercier tous les citoyens qui se sont intéressés de très près à la Commission et à ses activités, en participant à diverses visites ou en lui apportant leur soutien pendant la recherche de financement auprès du gouvernement pour la mise à niveau des installations d'ici 2020 en fonction des nouvelles exigences réglementaires fédérales en matière de traitement des eaux usées.

Respectueusement soumis,

**R. Kevin Rice, B.Sc., CET**  
*Directeur général*

## 3.2 Mise à jour du plan stratégique 2016-2020

En 2016, TransAqua élaborera une stratégie de communication afin d'assurer des communications appropriées, en temps opportun, avec tous les paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral), les ONG et les contribuables au sujet de ses activités. Nous prendrons des mesures pour sensibiliser le public à l'égard des avantages que TransAqua offre à la collectivité en matière de protection de l'environnement. L'actuel plan d'information et de participation du public sera révisé et mis à jour de façon à ce que nous puissions cerner les occasions d'améliorer les communications de TransAqua auprès de public et de ses parties prenantes. Une brochure de marketing sur le compostage sera rédigée afin d'amener la collectivité à mieux comprendre en quoi consiste le compost, comment l'utiliser, ainsi que comment, quand et où ils peuvent s'en procurer facilement.

En 2016, TransAqua mettra en place une stratégie de financement public qui permettra de dégager toutes les options de financement du projet de mise à niveau et de modernisation de l'ITEU et les conséquences connexes pour les contribuables. Il est nécessaire de veiller à ce que les tarifs actuels soient adéquats et de dégager les occasions de maintenir les tarifs de 2016 pour les années à venir. Le financement accordé par les gouvernements provincial et fédéral en fonction du modèle traditionnel de financement tripartite jouera un rôle de premier plan dans cette stratégie.

TransAqua entend toujours conclure un accord-cadre avec Moncton, Dieppe et Riverview en vue d'assurer la sécurité et la viabilité à long terme de ses activités, tout en démontrant un niveau plus élevé de collaboration et de coopération avec les municipalités

en ce qui a trait aux importants projets d'infrastructure qui sont mutuellement avantageux pour le public. Ce genre d'accord permettra de délimiter clairement les rôles et d'établir les responsabilités qui incombent à TransAqua et aux municipalités.

TransAqua a l'intention d'obtenir et de mettre en œuvre un système de gestion informatisé de l'entretien afin d'assurer une compréhension approfondie des stocks et de l'état des actifs, de l'historique de réparation, de la gestion des stocks, de la planification et de l'établissement du calendrier d'entretien préventif, ainsi que de déterminer le moment opportun pour remplacer le matériel. Il importe de choisir judicieusement le moment de mettre ce système en œuvre étant donné l'importance de l'infrastructure et du matériel qui seront ajoutés entre 2016 et 2020. Grâce à la mise en place d'un système officiel et détaillé de gestion des actifs, TransAqua sera en mesure de mieux établir le plan et le budget des réparations et remplacements importants au sein de l'infrastructure, ainsi que le moment approprié.

Le laboratoire de TransAqua entreprendra une démarche en vue d'obtenir l'accréditation de la CALA (l'Association canadienne pour la reconnaissance officielle des laboratoires) en participant au programme de vérification de la compétence en octobre 2016. Ce programme jettera les bases nécessaires pour assurer l'analyse des eaux usées de manière uniforme, fiable et compétente grâce à la surveillance du rendement du laboratoire, dont les résultats seront comparés à ceux d'autres laboratoires.

La direction de TransAqua a travaillé avec diligence avec les employés syndiqués en 2015 dans le but de ratifier sa première convention collective. Nous avons réalisé énormément de progrès et poursuivrons nos travaux en 2016.

## 3.3 Actifs existants et état

L'infrastructure de TransAqua comprend actuellement huit postes de pompage à distance, 31 km de collecteurs principaux et de tunnels, un poste de pompage principal et une installation de traitement des eaux usées (ITEU) situés à Riverview (Outhouse Point), ainsi qu'une installation de compostage située à Moncton, sur une propriété de 140 hectares.

### 3.3.1 Réseau collecteur d'égouts

Les 31 km de collecteurs principaux et de tunnels s'étendent de la chaussée, autour du carrefour giratoire, jusqu'au chemin Dover, au nord de la rivière Petitcodiac. Du côté de Riverview, le réseau s'étend de la chaussée au ruisseau Mill. L'ouvrage maître du réseau collecteur est le tunnel de 1,1 km aménagé sous le lit de la rivière entre le parc Bore et le poste de pompage principal. Il possède un diamètre de 1,6 m et se

trouve à 22 m sous la surface du sol. Huit postes de pompage à distance fonctionnent le long du réseau collecteur d'égouts afin de pomper les eaux usées vers l'ITEU et de protéger les zones de faible altitude contre les inondations en cas d'événements pluvieux importants.





### 3.3.2 Station de pompage principale

Le poste de pompage principal, situé sur les lieux de l'installation de Outhouse Point (la propriété avait été initialement accordée à un certain Robert Outhouse), est le cœur du réseau collecteur, là où toutes les canalisations se rejoignent, pompant continuellement en direction de l'ITEU. Le poste est doté de quatre pompes centrifuges verticales non engorgeables traitant 1 020 L/s à une hauteur manométrique de 28,7 m. La structure cylindrique descend à 30 m sous le niveau du sol et culmine à 9 m au-dessus du niveau du sol. C'est comme si on avait enterré un bâtiment de dix étages.



### 3.3.3 Installation de traitement des eaux usées (ITEU)

Le bâtiment de prétraitement abrite l'équipement de dégrillage, les chambres de dessablage, l'équipement de dessablage, les stocks d'agents chimiques et l'équipement d'alimentation. Trois bassins de décantation de 39 m de diamètre sont utilisés pour le traitement chimique primaire amélioré. Le bâtiment d'assèchement abrite des centrifugeuses d'assèchement, des transporteurs à vis, des silos de chaux et de l'équipement polymère, le tout servant

à transformer les sous-produits (boues) extraits des eaux usées en une matière première importante pour l'installation de compostage, c'est-à-dire des biosolides.

L'ITEU actuelle, qui a été mise en service en 1994, possède une capacité de 115 000 m<sup>3</sup> par jour, ce qui correspond à 25 millions de gallons par jour. Elle a été conçue pour permettre l'exécution d'un traitement biologique dans le futur.



### 3.3.4 Installation de compostage

Le procédé de compostage utilisé par la Commission combine l'aération par le bas et un système de couverture sur trois grandes plateformes de compostage en béton. La clé du processus de compostage réside dans les proportions du mélange de biosolides et de déchets forestiers, qui comprend principalement de l'écorce et des déchets de bois. Les agents gonflants fournissent une source de carbone et sont essentiels pour assurer une bonne porosité, ce qui favorise la libre circulation de l'air et permet d'obtenir un processus aérobie complet et uniforme.

L'actuelle installation d'origine peut traiter 10 000 tonnes de biosolides mélangés à 10 000 tonnes de déchets de bois, représentant en tout 20 000 tonnes de matières premières

par an. L'agrandissement est maintenant terminé et permettra d'augmenter la capacité de 5 000 tonnes de biosolides et de 5 000 tonnes de déchets de bois, répondant ainsi à l'augmentation prévue liée au traitement biologique et permettant de se préparer à la croissance future.

La transformation du compost se fait sur une plateforme asphaltée adjacente. La conception assure la retenue totale de l'écoulement dû aux précipitations et à la fonte des neiges et du lixiviat généré par le lieu de compostage dans le bassin de rétention, puis l'écoulement inverse vers l'usine de traitement des eaux usées dans les égouts sanitaires à des fins de traitement.

### 3.4 Traitement des eaux usées

En 2015, l'ITEU a traité plus de 25,3 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées, ce qui correspond à une moyenne de 69 384 m<sup>3</sup> par jour. Avec un tel débit, il serait possible de remplir en une seule journée 28 piscines olympiques. La consommation d'électricité totale de l'usine de traitement des eaux usées de TransAqua en 2015 était de 5,137 mégawatts-heures, soit une moyenne de 14 075 kilowatts-heures par jour, et une facture d'électricité mensuelle moyenne de 46 074 \$.

Des solides inorganiques comme des particules de sable et de gravier sont retirés lors du traitement préliminaire par l'entremise du dégrillage et du dessablage. Ces solides sont ensuite transportés jusqu'à l'installation de gestion des déchets Sud-Est de la Commission des services régionaux pour être éliminés.

Le procédé de traitement primaire amélioré actuel est conçu pour éliminer les matières solides en suspension et réduire, dans une certaine mesure, la demande biochimique en oxygène. En 2015, le taux d'élimination des matières solides en suspension était

de 69 %. La demande biochimique en oxygène (DBO) permet de mesurer la matière organique biodégradable que le procédé actuel permet d'éliminer en partie (environ 51 %). Les travaux de modernisation du procédé de traitement biologique qui sont prévus permettraient d'accroître le taux d'élimination à plus de 95 %.

Environ 9 509 m<sup>3</sup> de boues recueillies dans les collectivités rurales de la région du Grand Moncton (dans un rayon de 50 km) ont aussi été traitées à l'ITEU.

Le traitement primaire induit utilise des coagulants chimiques pour augmenter la capture des solides décantables. Les boues sont asséchées dans une centrifugeuse pour en augmenter la siccité. On y ajoute ensuite de la chaux pour produire des biosolides stabilisés à la chaux. En 2015, 11 449 tonnes de biosolides contenant en moyenne 28 % de matières solides ont été transportées de l'ITEU vers l'installation de compostage.

Le tableau 1 ci-dessous comporte les données opérationnelles historiques sur cinq ans :

**Tableau 1 : Données opérationnelles historiques de l'ITEU de 2011 à 2015**

	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Volume annuel - m<sup>3</sup></b>	<b>29 087 197</b>	<b>23 034 466</b>	<b>23 817 805</b>	<b>27 328 601</b>	<b>25 341 627</b>
<b>Moyenne quotidienne - m<sup>3</sup>/jour</b>	<b>79 522</b>	<b>62 923</b>	<b>65 257</b>	<b>74 865</b>	<b>69 384</b>
<b>Polymère anionique - tonnes</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>
<b>Polymère cationique - tonnes</b>	<b>10,2</b>	<b>12,0</b>	<b>12,9</b>	<b>10,4</b>	<b>10,9</b>
<b>Sulfate de fer - tonnes</b>	<b>349,8</b>	<b>402,5</b>	<b>410,7</b>	<b>390,3</b>	<b>398,5</b>
<b>Chaux - tonnes</b>	<b>78,2</b>	<b>103,6</b>	<b>133,6</b>	<b>127,3</b>	<b>118,9</b>
<b>Consommation d'électricité - MW</b>	<b>5 660</b>	<b>5 034</b>	<b>5 279</b>	<b>5 557</b>	<b>5 137</b>
<b>Générateurs diesel - heures</b>	<b>231</b>	<b>139</b>	<b>125</b>	<b>190</b>	<b>187</b>

Le coût total de traitement de 1 m<sup>3</sup> d'eaux usées en 2015 était de 0,20 \$. En 2014, ce coût était de 0,17 \$. Le coût d'exploitation était plus élevé en 2015 qu'en 2014, tandis que la production d'eaux usées était inférieure. L'augmentation du coût d'exploitation en 2015 est principalement attribuable à la hausse considérable des taxes foncières, du coût accru d'enlèvement de la neige, de l'amortissement des immobilisations et du coût des services de consultation. Si l'on ne tenait pas compte de ces facteurs, le coût en 2015 se chiffrerait à 0,18/m<sup>3</sup>, soit une augmentation de 0,01 \$/m<sup>3</sup>, ce qui correspondrait à l'inflation annuelle.



### 3.4.1 Conformité réglementaire

En 2015, l'effluent déchargé par TransAqua dans la rivière Petitcodiac respectait les exigences établies par l'autorisation transitoire émise par le MEGL du Nouveau-Brunswick en novembre 2014. Cette autorisation établit les conditions relatives à la qualité des effluents qui conviennent au procédé de traitement primaire évolué qui est en place :

- la demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonée (DBOC<sub>5</sub>) ne doit pas dépasser 130 mg/L;
- la concentration moyenne du total des solides en suspension (TSS) dans l'effluent ne doit pas dépasser 96 mg/L;

Le tableau suivant indique les moyennes mensuelles de TSS et CBOD<sub>5</sub> et les concentrations maximales d'ammoniac non ionisé pour 2015 :

**Tableau 2 : Moyennes mensuelles des effluents en 2015**

2015	CBOD <sub>5</sub> mg/L	TSS mg/L	Ammoniac non ionisé <sub>3</sub> max mg/L
Janvier	87	59	0,113
Février	107	77	0,107
Mars	86	66	0,092
Avril	30	35	0,053
Mai	64	63	0,082
Juin	60	52	0,096
Juillet	60	49	0,096
Août	85	50	0,091
Septembre	95	55	0,125
Octobre	77	49	0,178
Novembre	62	47	0,150
Décembre	52	44	0,146
Moyenne	72	54	0,111

- la concentration maximale d'ammoniac non ionisé dans l'effluent doit être inférieure à 1,25 mg/L, exprimée sous forme d'azote (N), à 15 °C ± 1 °C.

Les concentrations moyennes des effluents en 2015 pour les polluants décrits ci-dessous sont les suivantes :

- Demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonée (DBOC<sub>5</sub>) : 72 mg/L.
- Total des solides en suspension (TSS) : 54 mg/L.
- Ammoniac non ionisé : 0,111 mg/L, exprimée sous forme d'azote (N), à 15 °C ± 1 °C.



D'ici 2020, les rejets de TransAqua dans la rivière Petitcodiac respecteront le Règlement fédéral sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (RESAEU). Des règlements fédéraux exigent que les effluents de l'ITEU ne doivent pas être à létalité aiguë à la truite arc-en-ciel et doivent satisfaire aux conditions suivantes au point de rejet final :

- la demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonée (DBOC<sub>5</sub>) ne doit pas dépasser 25 mg/L;
- la concentration moyenne du total des solides en suspension dans l'effluent ne doit pas dépasser 25 mg/L;
- la concentration moyenne du chlore résiduel total dans l'effluent ne doit pas dépasser 0,02 mg/L;
- la concentration maximale d'ammoniac non ionisé dans l'effluent doit être inférieure à 1,25 mg/L, exprimée sous forme d'azote (N), à 15 °C ± 1 °C.



### 3.4.2 Fonctionnement du laboratoire

Le laboratoire d'analyse des eaux usées de TransAqua est situé au centre opérationnel de l'ITEU. Ce laboratoire produit des données essentielles qui permettent au personnel d'établir les caractéristiques des eaux usées, l'efficacité des processus et la qualité des effluents. Il est possible d'apporter des modifications et des améliorations aux procédés de traitement à partir des résultats de laboratoire. Un programme d'assurance de la qualité a été mis en œuvre en 2015 afin d'assurer la précision et l'exactitude des résultats d'analyse. Le laboratoire devrait participer à une vérification de la compétence par la CALA (l'Association canadienne pour la reconnaissance officielle des laboratoires) en 2016 en ce qui a trait à certains des paramètres suivants, qui font actuellement l'objet d'essais au laboratoire de TransAqua :

- pH et température
- Total des solides en suspension et matières volatiles en suspension (MVS)
- Demande biochimique en oxygène moyenne de la partie carbonée (DBOC5) sur cinq jours
- Demande chimique en oxygène (DCO)
- Ammoniaque
- Azote total Kjeldahl (NTK)
- Phosphore total (PT)
- Alcalinité



### 3.5 Compostage

Les sous-produits du traitement des eaux usées, que l'on appelle biosolides, sont un ingrédient clé de l'installation de compostage de TransAqua.

Le traitement des boues à l'ITEU exige un conditionnement avec de la chaux liquide, un assèchement à haute vitesse, puis l'ajout de chaux solide.

À leur arrivée à l'installation de compostage, les biosolides sont mélangés à des déchets végétaux composés d'écorce (provenant de scieries), de sous-produits de la foresterie réduits en poudre, de copeaux de bois et d'autres déchets végétaux.

En 2015, 11 449 tonnes de biosolides traités ont été transformés en compost, tout comme 8 269 tonnes de déchets végétaux. Le mélange initial a produit 40 andains d'une longueur de 50 m sur la plateforme de compostage. Les andains passent au moins huit semaines sur la plateforme avec aération active, période pendant laquelle ils sont retournés trois fois. Pendant les phases initiales,

les andains sont recouverts d'une couverture perméable à l'air et peuvent atteindre une température de 70 °C. Ils sont ensuite placés en lots sur la plateforme de compostage, où ils sont conditionnés et où on laisse le processus de compostage suivre son cours plus lentement pendant que le compost refroidit. Ce procédé nécessite une année complète. Le compost produit en 2015 pourra donc être utilisé en 2016.

En 2015, le traitement et l'utilisation des produits ont compris l'inspection des tas (lots) de 2014 destinés à être utilisés par le grand public, les paysagistes et les municipalités locales.

Le public a pu venir chercher du compost gratuitement dans les bennes libre-service. Le produit a été vendu aux paysagistes et fourni aux municipalités de la région du Grand Moncton pour qu'elles s'en servent dans le cadre de leurs activités horticoles.

Le sommaire de l'utilisation (tonnes) sur cinq ans figure au tableau 3. Environ 6 800 tonnes de la production de 2014 ont été mises à la disposition du public en 2015.

**Tableau 3 : Données opérationnelles historiques du compost de 2011 à 2015 (tonnes)**

<b>Clientèle du compost</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>Bacs de collecte publics</b>	<b>2 720</b>	<b>2 880</b>	<b>4 000</b>	<b>3 696</b>	<b>4 000</b>
<b>Utilisateurs commerciaux</b>	<b>240</b>	<b>280</b>	<b>515</b>	<b>160</b>	<b>960</b>
<b>Ville de Moncton</b>	<b>2 400</b>	<b>1 464</b>	<b>42</b>	<b>535</b>	<b>800</b>
<b>Ville de Dieppe</b>	<b>120</b>	<b>192</b>	<b>1 009</b>	<b>26</b>	<b>200</b>
<b>Ville de Riverview</b>	<b>120</b>	<b>128</b>	<b>16</b>	<b>34</b>	<b>96</b>
<b>Projets communautaires</b>	<b>400</b>	<b>128</b>	<b>128</b>	<b>24</b>	<b>400</b>
<b>Essais, tests et promotions</b>	<b>320</b>	<b>360</b>	<b>680</b>	<b>600</b>	<b>400</b>
<b>Divers/TransAqua</b>	<b>320</b>	<b>320</b>	<b>400</b>	<b>400</b>	<b>400</b>
<b>Distribution totale annuelle de compost</b>	<b>6 640</b>	<b>5 752</b>	<b>6 790</b>	<b>5 476</b>	<b>7 256</b>

TransAqua constate avec satisfaction que l'année 2015 a été la meilleure à ce jour en ce qui a trait à la participation du public, des utilisateurs commerciaux et des municipalités. Il y a eu une augmentation considérable du volume de compost cueilli à l'installation de compostage par rapport à 2014. Il s'agit du volume le plus élevé à ce jour. Aux fins d'illustration, cela signifie que TransAqua pourrait charger du compost dans 600 camions à benne chaque année. On s'attend à ce que le volume de compost produit continue d'augmenter, alors que l'ITEU passe au traitement secondaire.

Le produit utilisé en 2015 comprenait les lots 2014-1 à 2014-13, qui ont tous été soumis à des essais de vérification de la qualité. Le lot 2014-2 a été réinséré dans le processus compte tenu des niveaux d'humidité très élevés. Environ 100 m<sup>3</sup> de compost filtré et approuvé provenant des lots 2014-11 et 2014-13 sont demeurés sur les lieux à la fin de la saison et seront disponibles au début de 2016.

### 3.5.1 Accréditation du BNQ

Les activités de l'installation de compostage de TransAqua ont été mises sur pied de sorte à être conformes aux normes du BNQ (Bureau de normalisation du Québec).



Le BNQ est une organisation d'élaboration de normes relevant du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Le BNQ, qui a été créé en 1961, fait partie des quatre organisations d'élaboration de normes reconnues par le Conseil canadien des normes. Il est donc membre du Système national de normes du Canada.

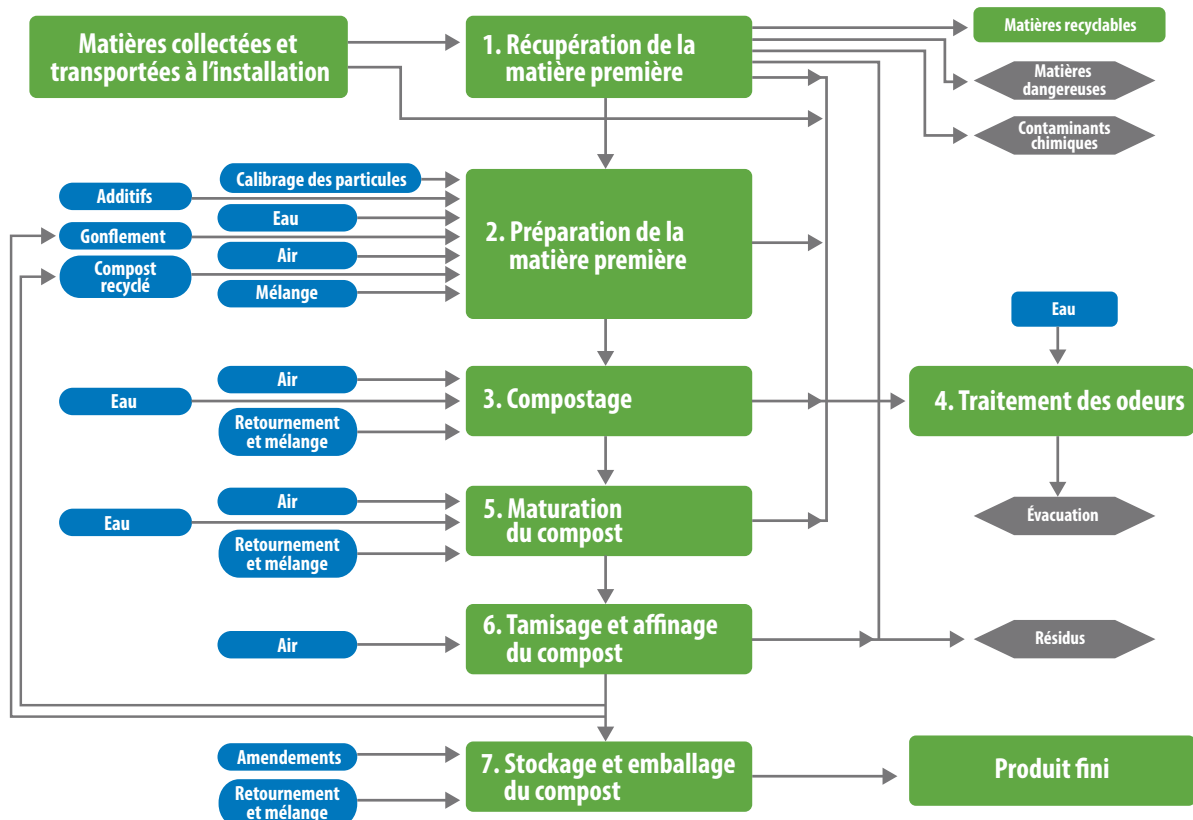
En 2009, la Commission a obtenu l'accréditation du BNQ pour son compost de catégorie « A ». Cette accréditation relève de la norme CAN/BNQ 0413-200/2005. Le niveau de certification de produit est passé à « AA » en 2011, soit le niveau de certification le plus élevé qu'il est possible d'obtenir au Canada pour du compost.

### 3.5.2 Certification de l'AQC

TransAqua est membre du Conseil canadien du compost (CCC) ainsi que du Programme d'assurance de la qualité du compost (PAQC). Ce conseil organise des ateliers régionaux et une conférence annuelle. Les exploitants de TransAqua ont obtenu la certification d'exploitant d'installation de compostage de niveau 1.



### Processus de compostage des biosolides





### 3.6 Ressources humaines



À l'avant, de gauche à droite : Peter Brown (debout), Gordon Buck (debout), Marc Hebert, Conrad Allain, Kevin Rice, Patricia Casas, Michael Asplet, Cory Babineau, Burtis Hayes (debout), Jordan Welsh (debout). À l'arrière, de gauche à droite (tous assis) : Shawn Hackett, Stella Richard, Candace Jonah, Lawton Hicks, Ralph Green.

TransAqua possède actuellement 15 employés et accueille en général pendant l'été des étudiants universitaires de la région. Le réseau collecteur, les postes de pompage, l'ITEU et l'installation de compostage étaient sous la supervision du directeur général, Kevin Rice, qui s'est joint à la Commission à la fin du mois d'août, conjointement avec Mike Asplet, directeur des finances et de l'administration, agissant en qualité de directeur général de janvier à août.

Le directeur général est appuyé par une équipe de gestion et d'administration, les exploitants de l'ITEU, le personnel responsable de l'entretien des installations mécaniques et électriques, ainsi que par un technicien de laboratoire et des opérateurs de machinerie lourde à l'installation de compostage.

Outre le directeur général, l'équipe de direction se compose du directeur des finances et de l'administration (responsable de toutes les activités financières internes), du directeur des services techniques (responsable de la mise en œuvre des programmes d'immobilisations et des activités d'ingénierie), du directeur de l'installation de compostage et de l'entretien (responsable des activités de compostage et des besoins généraux liés à l'entretien), ainsi que du directeur des systèmes liquides (responsable du rendement de l'ITEU et des postes de pompage des eaux usées).

## 3.7 Information du public

TransAqua joue un rôle de premier plan pour sensibiliser le public à l'importance du traitement des eaux usées et de la protection de l'environnement en général.

TransAqua possède un site Web bilingue, [www.transaqua.ca](http://www.transaqua.ca), qui sert à promouvoir son actuelle stratégie de communication et à informer les collectivités locales sur ses activités et objectifs pour l'avenir, ainsi qu'à faire le point sur les progrès du projet de mise à niveau de son usine de traitement et ses demandes de financement auprès du gouvernement. En 2015, TransAqua a créé une section où le public peut s'inscrire afin d'obtenir les nouveaux renseignements que TransAqua désire diffuser (tels que des communiqués de presse, des cartes de souhaits, des invitations à l'assemblée générale annuelle, etc.) et qui sont publiés sur son site Web.

TransAqua a régulièrement organisé de nombreuses visites techniques pour les écoles, les collèges techniques, les universités et d'autres groupes communautaires (Scouts, etc.).

Des élus et des candidats du gouvernement ont visité l'ITEU au cours de l'année 2015. Le président et directeur général de TransAqua a donné de nombreuses présentations à des groupes locaux (p. ex. le Probus Club pour hommes du Grand Moncton, la corporation 3+, etc.), à des candidats à l'élection fédérale, à des députés provinciaux et à des conseillers municipaux.

Au cours de 2015, le public a été invité à cueillir du compost de type « AA », soit le compost accrédité de la plus haute qualité à l'échelle provinciale et nationale, à l'installation de compostage du chemin Delong. Les petites quantités (libre-service) de produits étaient offertes sans frais.

TransAqua est fière d'avoir figuré parmi les finalistes des Prix d'excellence en affaires de la Chambre de commerce du Grand Moncton en octobre dernier. Le niveau de protection de l'environnement affiché par TransAqua de façon quotidienne est très apprécié, surtout lorsqu'il mérite la reconnaissance de la collectivité que nous servons.

## 3.8 Programme de travaux d'immobilisation

### 3.8.1 Traitement biologique avancé

Le gouvernement fédéral a adopté le Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (RESAEU-2012) en vertu de la Loi sur les pêches afin d'harmoniser les exigences en matière de réglementation et de déclaration partout au Canada. Ce règlement s'inscrit dans la stratégie du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) qui a été mise en place à l'échelle du Canada à des fins de gestion des effluents d'eaux usées municipales.

Les installations de traitement actuelles utilisent un procédé de traitement primaire évolué. En vertu du nouveau règlement, l'usine devra passer à un procédé de traitement biologique avancé afin de respecter les nouvelles exigences en matière d'effluents. Les nouvelles exigences sont déjà en vigueur; cependant, la Commission a jusqu'à 2020 pour effectuer les mises à niveau nécessaires afin de mettre en œuvre le nouveau procédé biologique.

La Commission a commencé à planifier la mise à niveau bien avant l'échéance et a eu le temps d'évaluer avec soin la meilleure technologie proposée ainsi que l'approche la plus viable pour respecter les nouvelles limites réglementaires. Les études poussées et les évaluations qu'elle a réalisées atténueront grandement les risques et assureront des résultats fructueux.

Cette planification a commencé par la rédaction du rapport intitulé « Advanced Biological Treatment Process Selection », déposé par Conestoga Rovers & Associates en avril 2010. Par la suite, la Commission a construit une usine pilote et procédé à des essais pilotes très poussés. Les données de ces essais ont permis d'effectuer des simulations de procédé par ordinateur et de rédiger un rapport intitulé « Design Basis

and Preliminary Conceptual Design Report – BNR Secondary Wastewater Treatment Facility », déposé par Conestoga Rovers & Associates en octobre 2013.

Fin 2013, une demande de proposition (DP) a été publiée pour compléter la préconception du projet de mise à niveau de l'usine ainsi que fournir des services de conception détaillée. La phase de préconception, qui a été confiée à la firme CBCL de Halifax, a été achevée au début de 2015. Cette première phase a permis à la Commission de déterminer l'étendue des travaux de mise à niveau, puis de dégager les meilleures options d'achat ainsi que de faciliter les demandes de financement.

En juillet 2015, la Commission a décidé d'aller de l'avant en faisant appel à un modèle d'approvisionnement par phases de type « conception-soumission-construction », et de continuer à demander du financement des différents paliers de gouvernement. La Commission a confié la conception détaillée des installations de traitement préliminaires (phase 1) à la firme CBCL selon les termes de son offre détaillée initiale. La conception détaillée et la présélection du matériel ont été entreprises à la fin d'octobre, avec l'intention de lancer un appel d'offres au printemps de 2016. La première phase aboutira à la mise à niveau complète du processus de dégrillage et du système de dessablage, qui jettera les bases des processus en aval. Cette phase comprendra également la mise en place d'un nouveau réservoir de réception des boues destiné aux camions de vidange desservant tout le Sud-Est du Nouveau-Brunswick.

Le processus d'EIE s'est poursuivi en 2015 avec l'achèvement de l'étude environnementale des lieux et de l'évaluation de l'impact sur le patrimoine réalisée par Amec de Fredericton. Des réponses à divers commentaires techniques ont été rédigées et déposées, accompagnées de renseignements à l'appui.

### 3.8.2 Réseau collecteur

Outre les projets liés à la réglementation, la Stratégie de collecte et de traitement des eaux usées durable à long terme (juin 2010) prévoit d'améliorer le transport des eaux usées afin de créer un système de collecte efficace. Les principaux projets comprennent un second franchissement de la rivière et une nouvelle station pour l'avenue Virginia, à Dieppe.

Compte tenu de la croissance rapide de la ville de Dieppe, la Commission devra augmenter la capacité de transport en construisant une conduite de refoulement le long du

chemin Bourque et d'un poste de pompage pour rediriger les écoulements au ruisseau Fox vers un nouveau grand collecteur mis en place le long du ruisseau Babineau.

Le mandat d'effectuer une étude technique préliminaire a été confié à Stantec au début de 2015. Celle-ci vise à déterminer la meilleure configuration à long terme du réseau collecteur de la Commission à Dieppe, en tenant compte du nouveau grand collecteur au ruisseau Babineau et du besoin d'augmenter la capacité au bassin versant du ruisseau Fox.

### 3.8.3 Débordements d'égouts unitaires (DEU)

Les nouveaux règlements fédéraux exigeaient également que la Commission élabore une stratégie de gestion à long terme des débordements d'égouts unitaires (DEU) afin d'apporter une solution aux débordements qu'entraînent les épisodes pluvieux dans les endroits où se trouvent encore des égouts unitaires. L'objectif est d'assurer l'augmentation des taux de récupération des DEU et un niveau adéquat de traitement. Des installations DEU ont été identifiées à des endroits stratégiques du système.

Une demande de proposition (DP) a été publiée en mai 2014 en vue de l'élaboration de la stratégie DEU et des modèles conceptuels des principales installations DEU à des endroits stratégiques. Le contrat d'ingénierie a été

attribué à R.V. Anderson Associates Limited et la stratégie DEU a été déposée auprès du MEGL du Nouveau-Brunswick avant le 31 décembre 2015, en vertu du nouveau règlement WSER-2012. Les modèles conceptuels des installations de pompage et de traitement DEU identifiées feront partie du plan d'immobilisations 2016-2035.

Des déflecteurs ont été installés aux débordements d'urgence de divers postes de pompage. Ceux-ci s'insèrent dans l'agrément d'exploitation du nouveau réseau collecteur et visent à empêcher les rejets de matières flottantes et de débris lourds dans la rivière Petitcodiac en cas de défaillance matérielle ou d'événements pluvieux importants.

### 3.8.4 Installation de compostage

L'actuelle installation de compostage possède une capacité de traitement de 20 000 tonnes par an (10 000 tonnes de biosolides et 10 000 tonnes d'amendements). Le procédé consiste à mélanger des déchets végétaux recyclés et de l'écorce achetée auprès de scieries. Le système, qui produit du compost de catégorie « AA », repose sur un procédé aérobie complet par aération par le bas.

En vue du procédé de traitement biologique avancé, qui permettra d'accroître le volume des biosolides devant être traités, la Commission a entrepris la construction d'une troisième plateforme de compostage à l'automne 2013.

La construction de la troisième plateforme de compostage en béton s'est terminée en 2014; les souffleuses d'air et les systèmes de ventilation, ainsi que le système électrique et de commande ont été achevés en 2015, année de mise en service de la plateforme.

Cette plateforme a porté la capacité de traitement total à 30 000 tonnes par an (à partir de 15 000 tonnes de biosolides), permettant de facilement prendre en charge la capacité additionnelle de biosolides résultant du procédé de traitement biologique avancé.

Les travaux se poursuivront en 2016 avec l'expansion de la plateforme de compostage, ainsi que diverses améliorations des lieux et l'intégration du système d'automatisation au reste des installations de la CEUGM.





### 3.8.5. Automatisation de l'usine

La Commission a lancé en 2014 un programme de modernisation de son système d'acquisition et de contrôles des données (Supervisory Control and Data Acquisition - SCADA). Ce programme vise la mise à niveau des postes de travail et des logiciels pour permettre une transition en douceur vers le matériel de commande de nouvelle génération (automates programmables).

Ces nouveaux automates programmables remplaceront le matériel vieillissant et utilisent un réseau de fibres optiques à des fins de communication. Un réseau principal de fibres optiques a été installé partout dans l'usine il y a plusieurs années.

La phase 1 de la mise à niveau du matériel de commande s'est terminée en 2015 à l'installation de déshydratation.

Ainsi, une nouvelle plateforme de commande est en place en prévision de l'importante réfection des trois grandes centrifugeuses d'assèchement. La mise à niveau du matériel, prévue pour 2016-2017, comprend l'intégration d'automates programmables compatibles au système de l'usine.

La phase 1 du volet de traitement préliminaire du projet de mise à niveau et de modernisation de l'ITEU est à l'étape de la conception détaillée et comportera la phase 2 de la mise à niveau du matériel de commande.

Des progrès importants ont été réalisés en 2015 en ce qui a trait à la mise à niveau de l'automatisation de l'usine, ce qui facilitera la conception et l'intégration des éléments à venir, notamment les principaux réservoirs, le bioréacteur et le système de désinfection.

### 3.8.6. Remplacement du ponceau du ruisseau Jonathan

La ville de Moncton et le CN ont conclu un accord pour la reconstruction d'un important ponceau sous la voie ferrée afin d'améliorer le drainage du bassin versant du ruisseau Jonathan et d'éliminer ainsi le risque d'inondation dans la région de Jones Lake et de la rue Main. La construction entraînera le déplacement de l'infrastructure de la ville de Moncton et une partie du réseau collecteur de la CEUGM.

Le contrat d'ingénierie du réseau collecteur a été attribué à Crandall Engineering Ltd, le même expert-conseil qui effectue les travaux pour le compte du CN. En 2015, Crandall a réalisé les plans et profils préliminaires, et a collaboré de près avec la Commission en vue d'intégrer la future installation DEU. La construction du projet est prévue pour le printemps 2016.

## 3.9 Durabilité énergétique

En 2014, TransAqua a achevé l'installation d'un projet pilote qui consistait à mettre à l'essai des pompes à chaleur géothermique et des échangeurs de chaleur à plaques de calibre commercial afin de confirmer les critères de conception et le matériel nécessaire à la mise en place, à l'échelle de l'usine, d'un système de chauffage utilisant la chaleur extraite des eaux usées. Le projet s'insère dans l'objectif d'efficacité et de durabilité de la Commission. L'usine pilote a fonctionné avec succès au cours de 2015, et a permis de recueillir des données et des perspectives fort utiles qui serviront à la conception et à la mise en œuvre à grande échelle.

L'installation de compostage est conçue de façon à nécessiter une très faible consommation d'énergie pour soutenir le procédé entièrement aérobique. Le procédé en soi génère des températures élevées, un aspect important de l'inactivation des agents pathogènes. Étant donné cette chaleur excessive, les plateformes de compostage en béton sont munies d'un réseau de tuyaux en polyéthylène, dans lequel circule une solution glycolée, configuré de façon à extraire la chaleur de la dalle. La chaleur est ensuite diffusée au sein des souffluses d'air pour préchauffer l'air d'admission, et peut aussi être dirigée à d'autres parties de la

plateforme pour faire fondre la neige et la glace. Le nouveau centre opérationnel a également été conçu de façon à tirer parti de cette énergie écologique. Le système de chauffage est un système géothermique à puits profonds qui sera intégré au système de récupération de chaleur de la plateforme au moyen d'échangeurs d'air. On planifie actuellement l'intégration totale de toutes les installations.



## 4. RAPPORT DU TRÉSORIER

En 2015, TransAqua a dégagé un excédent de plus de 6,2 millions de dollars reposant sur des revenus de 12,9 millions de dollars. Les dépenses budgétisées de 2,9 millions de dollars pour l'accord du projet de partage des coûts du ruisseau Babineau ne se sont pas concrétisées en 2015, mais sont budgétisées pour 2016. Comme il est indiqué à la page deux des états financiers 2015 de TransAqua, les avoirs de trésorerie s'élèvent à plus de 39 millions de dollars, y compris les réserves en capital. L'actif total combiné de TransAqua est d'environ 80 millions de dollars.

Compte de la politique de placement qu'elle a mise en place en 2012, TransAqua a touché plus de 1,8 million de dollars en revenus d'intérêt. TransAqua possède des placements auprès de quatre institutions financières représentées sur le plan local, profitant des meilleurs taux proposés au moment du placement.

Au cours des quatre dernières années, les produits tirés des frais d'utilisation ont augmenté de 16,2 % (5 \$/unité/année et croissance permettant d'inclure de nouvelles unités) tandis que les autres revenus ont augmenté de 64,3 %. Au cours de cette période, les dépenses annuelles ont augmenté de 13,7 %, y compris une augmentation de 108,9 % des impôts fonciers. À la fin du mois d'août 2015, TransAqua a embauché un nouveau

directeur général, après avoir embauché un directeur des finances en 2013, afin d'assurer le respect des meilleures pratiques de gestion de l'industrie ainsi que des meilleurs contrôles. Au cours de cette même période, un total de 6,9 millions de dollars en fonds pour dépenses en capital a été réinvesti dans l'amélioration des installations et du matériel de TransAqua.

S'appuyant sur le rapport de 2011 du Vérificateur général du Nouveau-Brunswick, sur nos vérificateurs indépendants, sur la qualité de notre équipe de direction et sur les diverses politiques en place, TransAqua a bénéficié d'une saine gestion. Sous la supervision des commissaires, je suis persuadé que nous poursuivrons sur cette lancée.

Respectueusement soumis,



**Chanel Michaud**  
*Trésorier*



## 5. MEMBRES DE LA COMMISSION



### JULIE THÉRIAULT

*Représentante de Dieppe*

Mandat se terminant en septembre 2016

- Membre de la Commission

### CLARENCE SWEETLAND

*Représentant de Riverview*

Mandat se terminant en juillet 2017

- Secrétaire
- Membre du Comité de direction

### DAVID MUIR

*Représentant de Riverview*

Mandat se terminant en octobre 2017

- Membre du Comité sur les finances et la gouvernance

### GEORGE SOMERS

*Représentant de Moncton*

Mandat se terminant en octobre 2016

- Membre de la Commission

### CHANEL MICHAUD

*Représentant de Dieppe*

Mandat se terminant en septembre 2019

- Trésorier
- Président du Comité sur les finances et la gouvernance
- Membre du Comité de direction

### WINSTON PEARCE

*Représentant de Moncton*

Mandat se terminant en octobre 2016

- Président de la Commission
- Membre du Comité de direction



## 6. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR 2015

### COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2015

#### INDEX

PAGE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT .....	22
ÉTATS FINANCIERS :	
État de la situation financière .....	23
État des résultats et de l'excédent accumulé .....	24
État des variations de l'actif financier net .....	25
État des flux de trésorerie .....	26
Notes complémentaires.....	27
Tableau des exigences de déclaration réglementaires.....	32



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

19 février 2016

À l'intention du président et des membres de la Commission des eaux usées du Grand Moncton

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **Commission des eaux usées du Grand Moncton**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, des variations de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission des eaux usées du Grand Moncton au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Moncton, Nouveau-Brunswick

# COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2015

	2015 \$	2014 \$
<b>Actifs financiers</b>		
Fonds		
Exploitation	3 920 946	5 475 082
Fonds de réserve (Résumé II)	5 440 726	4 239 045
Comptes débiteurs		
Général	30 604	24 686
Gouvernement fédéral et ses agences (Note 3)	33 359	55 049
Intérêts courus à recevoir (Résumé II)	108 065	89 765
Placements (Note 4 et Résumé II)	30 075 000	23 000 000
	<hr/> 39 608 700	<hr/> 32 883 627
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	756 269	1 090 349
Retenues à payer	–	94 491
	<hr/> 756 269	<hr/> 1 184 840
<b>Actifs financiers nets</b>	<hr/> 38 852 431	<hr/> 31 698 787
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (Note 8)	41 556 809	42 476 185
Frais payés d'avance et dépôts	112 561	145 511
	<hr/> 41 669 370	<hr/> 42 621 696
<b>Excédent accumulé</b>	<hr/> 80 521 801	<hr/> 74 320 483

Approuvé par le conseil d'administration



Winston Pearce, ing., président



Chanel Michaud, trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	2015 Budget \$	2015 Réels \$	2014 Réels \$
<b>Revenus</b>			
Frais d'utilisation			
Ville de Moncton	8 106 516	8 106 520	7 685 419
Ville de Riverview	1 636 716	1 636 720	1 583 055
Ville de Dieppe	2 280 420	2 280 420	2 274 739
	<hr/> 12 023 652	<hr/> 12 023 660	<hr/> 11 543 213
Revenu du camion de vidange et du compost	215 000	294 836	380 606
Revenu d'intérêt (Résumé II)	470 850	600 329	539 101
	<hr/> 12 709 502	<hr/> 12 918 825	<hr/> 12 462 920
<b>Charges</b>			
Usine et charges d'exploitation			
Servitude et taxes foncières	336 444	629 039	325 753
Salaires et avantages sociaux	1 694 125	1 471 431	1 530 840
Amortissement des immobilisations corporelles	1 689 996	1 750 526	1 632 295
Électricité	598 425	552 890	564 950
Téléphone	35 556	29 462	33 400
Assurance	188 062	184 470	180 878
Entretien et fonctionnement	1 612 102	1 373 146	1 443 068
Services de conseil	394 070	394 768	84 090
Frais de véhicules	35 160	16 649	25 190
Divers	2 900 004	-	-
	<hr/> 9 483 944	<hr/> 6 402 381	<hr/> 5 820 464
<b>Général</b>			
Commercialisation et communications	100 344	47 797	135 443
Dépenses de bureau	24 429	22 861	18 304
Déplacements, formation et éducation	58 252	36 839	32 239
Gouvernance	72 492	19 930	19 694
Intérêts et frais bancaires	4 770	1 835	3 994
Honoraires professionnels et conseils	208 075	185 864	121 910
	<hr/> 468 632	<hr/> 315 126	<hr/> 331 584
<b>Total des charges</b>	<hr/> 9 952 306	<hr/> 6 717 507	<hr/> 6 152 048
<b>Excédent annuel</b>	<hr/> 2 757 196	<hr/> 6 201 318	<hr/> 6 310 872
<b>Excédent accumulé – début de l'exercice</b>		<hr/> 74 320 483	<hr/> 68 009 611
<b>Excédent accumulé – fin de l'exercice</b>		<hr/> 80 521 801	<hr/> 74 320 483

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

### ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF FINANCIER NET

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	2015 Budget \$	2015 \$	2014 \$
<b>Excédent annuel</b>	2 757 196	6 201 318	6 310 872
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 713 727)	(831 150)	(2 139 899)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 689 996	1 750 526	1 632 295
Pertes liées à la vente d'immobilisations corporelles	–	–	39 706
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	–	–	115 619
	(12 023 731)	919 376	(352 279)
<b>Modification des charges constatées d'avance</b>	(3 555)	32 950	(59 031)
<b>Modification des actifs financiers nets</b>	(9 270 090)	7 153 644	5 899 562
<b>Actifs financiers nets – début de l'exercice</b>	31 698 787	31 698 787	25 799 225
<b>Actifs financiers nets – fin de l'exercice</b>	22 428 697	38 852 431	31 698 787

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	2015 \$	2014 \$
<b>Trésorerie découlant de (utilisée dans)</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent annuel	6 201 318	6 310 872
Débits (crédits) aux revenus hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 750 526	1 632 295
Pertes liées à la vente d'immobilisations corporelles	–	39 706
	<hr/> 7 951 844	<hr/> 7 982 873
Variations nettes des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés aux opérations		
Diminution (augmentation) liée aux comptes débiteurs	(2 528)	377 968
Diminution (augmentation) liée aux frais payés d'avance	32 950	(59 031)
Augmentation (diminution) liée aux comptes créditeurs et aux passifs transitoires	(334 080)	434 256
Baisse liée aux retenues de garantie	(94 491)	(40 904)
Diminution liée aux produits reportés	–	(2 789 963)
	<hr/> 7 553 695	<hr/> 5 905 199
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de placements, net de celles échues	(7 075 000)	(4 800 000)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	–	115 619
Encaisse utilisée pour acquérir des immobilisations corporelles	(831 150)	(2 139 899)
	<hr/> (7 906 150)	<hr/> (6 824 280)
<b>Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	(352 455)	(919 081)
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	9 714 127	10 633 208
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<hr/> 9 361 672	<hr/> 9 714 127
Trésorerie composée de:		
Fonds en banque – exploitation	3 920 946	5 475 082
Fonds en banque – fonds de réserve	5 440 726	4 239 045
	<hr/> 9 361 672	<hr/> 9 714 127

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

### 1. But de la Commission

La Commission des eaux usées du Grand Moncton (la Commission) est constituée en société et exerce ses activités en vertu des dispositions de la Loi sur les municipalités et de la Loi sur l'assainissement de l'environnement du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, la Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

La Commission exploite une usine de traitement des eaux usées, un système de collecte des eaux usées et une installation de compostage dans la région du Grand Moncton, et offre des services de traitement des eaux usées aux villes de Moncton, Dieppe et Riverview.

### 2. Principales conventions comptables

Les états financiers de la Commission ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des conventions comptables ci-dessous.

Les états financiers établis selon ces normes ciblent la position financière de la Commission et toute modification en la matière. L'état de la situation financière comprend l'ensemble des actifs et des passifs de la Commission.

#### Entité déclarante

Les états financiers présentent les actifs, passifs, revenus, charges ainsi que l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie de l'entité déclarante. L'entité déclarante se compose de toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration de ses affaires et ressources, qui sont détenues ou contrôlées par la Commission.

#### Budget

Le budget contenu dans les présents états financiers a été approuvé par la Commission le 11 décembre 2014 et soumis au ministre des Gouvernements locaux. Certains chiffres du budget ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

#### Constatation des revenus

La Commission constate les produits tirés des frais d'utilisation, du camion de vidange et du compost lorsque ces services sont rendus ou ces produits sont vendus et que le prix est fixe et déterminable et le recouvrement est raisonnablement assuré. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice et sont comptabilisés dans l'état des fonds de réserve en tant qu'augmentation directe au fonds de réserve.

#### Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction établisse des estimations ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif ainsi que sur la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs, à la date des états financiers, ainsi que sur le montant présenté des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Commission sont initialement mesurés à leur juste valeur et par la suite comptabilisés au coût amorti; les intérêts sont constatés dans l'état des résultats.

# COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

### 2.2 Principales conventions comptables (suite)

#### Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'un débiteur ne puisse pas respecter ses obligations. La Commission procède à une évaluation rigoureuse de ses débiteurs avant l'octroi de crédits et surveille activement et continuellement la santé financière de ses débiteurs. Le risque de crédit découle principalement de la trésorerie, des débiteurs et des placements. Il n'y a pas de concentration importante du risque de crédit.

#### Encaisse

L'encaisse comprend les fonds en caisse et les soldes bancaires qui ne sont pas soumis à d'autres restrictions.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. La Commission prévoit un amortissement aux taux visant à amortir le coût des immobilisations corporelles. Chaque année, le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire, sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

Centre des opérations.....	10 à 60 ans
Installations de traitement.....	5 à 60 ans
Système de collecte.....	10 à 75 ans
Parc.....	5 à 20 ans
Matériel informatique et logiciels .....	3 à 5 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis avant d'être prêts à l'utilisation.

#### Congés de maladie accumulés

La Commission offre des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,25 jour par mois pour les employés à temps plein. Les employés peuvent accumuler un maximum de 120 jours de congé de maladie. Au moment de partir à la retraite ou de démissionner, tout employé ayant travaillé pendant au moins 60 mois et accumulé des congés de maladie, recevra une indemnité égale à cinquante pour cent du taux de rémunération en vigueur immédiatement avant la date du départ à la retraite ou de la démission.

Les congés de maladie constituent un avantage sans capitalisation. Il n'y a donc pas d'actifs applicables. Les prestations sont versées à même les revenus généraux lorsqu'elles arrivent à échéance. Le passif non capitalisé au 31 décembre 2015 de 147 571 \$ (2014 – 133 406 \$) est comptabilisé dans les comptes créditeurs et les charges à payer.

# COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

### 3. Montants dus par le gouvernement fédéral et ses agences

	2015 \$	2014 \$
Agence du Revenu du Canada (remboursement de TVH)	33 359	55 049

### 4. Placements

Voici les détails des placements détenus par la Commission :

	2015 \$	2014 \$
Certificat de placement garanti (2,14%, échéance en novembre 2015)	—	10 000 000
Certificat de placement garanti (2,14%, échéance en novembre 2015)	—	5 000 000
Certificat de placement garanti (1,50%, échéance en octobre 2015)	—	4 995 000
Certificat de placement garanti (1,60%, échéance en juillet 2015)	—	3 000 000
Certificat de placement garanti (1,50%, échéance en octobre 2015)	—	5 000
Certificat de placement garanti (1,85%, échéance en juillet 2018)	5 000 000	—
Certificat de placement garanti (2,04%, échéance en novembre 2017)	15 000 000	—
Certificat de placement garanti (1,60%, échéance en octobre 2016)	5 075 000	—
Certificat de placement garanti (1,82%, échéance en mai 2017)	5 000 000	—
	30 075 000	23 000 000

### 5. Emprunts à court terme et conformité

#### Encours d'emprunts à court terme

La Commission a obtenu du crédit d'une somme de 100 000 \$ pour des cartes de crédit détenues auprès de la Banque de Montréal. La Commission a fixé une limite de 10 000 \$ par carte de crédit. Ce sont des cartes de crédit sans garantie qui portent intérêt au taux de 18,4 %. La Commission paie le solde impayé sur les cartes de crédit chaque mois.

#### Conformité aux emprunts à court terme

Au 31 décembre 2015, la Commission n'avait aucun encours d'emprunts à court terme. En conséquence, la Commission respectait tous les coefficients municipaux indiqués ci-dessous.

#### Emprunts provisoires

Au 31 décembre 2015, la Commission ne possède aucun emprunt à court terme dépassant l'encaisse.

#### Emprunts d'exploitation

Comme le prévoit la Loi sur les municipalités, l'emprunt visant à financer des activités liées aux services publics est limité à 50 % du budget de fonctionnement de la Commission. En 2015, la Commission a respecté ces restrictions.

#### Emprunts inter-fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter-fonds à court terme soient remboursés l'année suivante, à moins que l'emprunt soit pour un projet d'immobilisation. Les montants payables entre les fonds sont conformes aux exigences.



# COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

### 6. Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission souscrit un REER pour la quasi-totalité de ses employés. Le régime permet de verser des cotisations de 7 % du salaire des employés. Les employés n'ont pas besoin de cotiser au REER pour profiter de cet avantage. Il n'existe aucun passif non capitalisé associé à cet avantage postérieur à l'emploi.

### 7. Excédent cumulé

L'excédent accumulé figurant dans le bilan résulte d'un excédent des revenus sur les dépenses depuis le commencement des opérations de la Commission jusqu'à la date de fin d'année. L'excédent cumulé se compose de ce qui suit :

	2015 \$	2014 \$
Actifs nets financiers	38 852 431	31 698 787
Actifs nets non financiers	41 669 370	42 621 696
	<hr/> 80 521 801	<hr/> 74 320 483

Les actifs nets financiers se composent des flux de trésorerie nécessaires aux activités quotidiennes et des fonds de réserve détenus pour les dépenses en immobilisations futures. Les actifs nets non financiers se composent des frais payés d'avance ainsi que des immobilisations corporelles que la Commission a achetées ou avait fait construire en date de la fin d'exercice.

# COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

### 8. Tableau des immobilisations corporelles

	Foncier \$	Centre des opérations \$	Installations de traitement \$	Système de collecte \$	Parc \$	Matériel informatique et logiciels \$	Actifs en construction \$	Total \$
<b>COÛT</b>								
<b>Solde –</b>								
<b>Début de l'exercice</b>	517 785	2 743 575	48 032 918	33 499 545	1 591 732	68 997	2 468 348	88 922 900
Ajouts nets au cours de l'exercice	400	–	88,701	–	125 243	4 766	612 040	831 150
Cessions au cours de l'exercice	–	–	–	–	(34 022)	–	–	(34 022)
<b>Solde</b>								
<b>Fin de l'exercice</b>	518 185	2 743 575	48 121 619	33 499 545	1 682 953	73 763	3 080 388	89 720 028
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
<b>Solde –</b>								
<b>Début de l'exercice</b>	–	2 271 852	30 947 884	12 626 274	593 806	6 899	–	46 446 715
Amortissement au cours de l'exercice	–	49 267	1 105 703	472 241	108 863	14 452	–	1 750 526
Cession d'amortissements cumulés	–	–	–	–	(34,022)	–	–	(34 022)
<b>Solde</b>								
<b>Fin de l'exercice</b>	–	2 321 119	32 053 587	13 098 515	668 647	21 351	–	48 163 219
<b>Valeur comptable nette des immobilisations 2014</b>	517 785	471 723	17 085 034	20 873 271	997 926	62 098	2 468 348	42 476 185
<b>Valeur comptable nette des immobilisations corporelles 2015</b>	518 185	422 456	16 068 032	20 401 030	1 014 306	52 412	3 080 388	41 556 809

### 9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

# COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

## TABLEAU DES EXIGENCES DE DÉCLARATION RÉGLEMENTAIRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

Le ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé certaines informations, à des fins de surveillance, en plus des normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Commission se conforme à ces exigences sur les pages suivantes.

### I. Rapprochement de l'excédent annuel

	Fonds de fonctionnement \$	Fonds de capital \$	Fonds de réserve \$	Total \$
<b>Excédent annuel 2015</b>	7 417 818	(1 750 526)	534 026	6 201 318
Ajustements à l'excédent annuel pour les besoins de financement				
Second excédent de l'exercice précédent	5 063 164	–	–	5 063 164
Transfert d'exploitation à capital	(831 150)	831 150	–	–
Transfert de fonctionnement à réserve	(7 760 955)	–	7 760 955	–
Charges d'amortissement	–	1 750 526	–	1 750 526
<b>Total des ajustements pour 2015 - Excédent annuel</b>	(3 528 941)	2 581 676	7 760 955	6 813 690
<b>2015 – Excédent annuel</b>	3 888 877	831 150	8 294 981	13 015 008

### II. État des réserves

	2015 \$	2014 \$
<b>Réserves en capital</b>		
<u>Actifs</u>		
Encaisse	5 440 726	4 239 045
Intérêts courus à recevoir	108 065	89 765
Placements	30 075 000	23 000 000
<b>Excédent cumulé</b>	35 623 791	27 328 810
<u>Revenus</u>		
Intérêts	534 026	490 406
Transferts à partir du fonds d'exploitation	7 760 955	–
<b>Excédent annuel</b>	8 294 981	490 406

# COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

## TABLEAU DES EXIGENCES DE DÉCLARATION RÉGLEMENTAIRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

### III. Budget de fonctionnement selon la comptabilité pour le secteur public

	Fonctionnement \$	Amortissement \$	Transferts \$	Total \$
<b>Revenus</b>				
Frais d'utilisation	12 023 652	–	–	12 023 652
Intérêts et divers	685 850	–	–	685 850
	12 709 502	–	–	12 709 502
<b>Charges</b>				
Usine et charges d'exploitation				
Servitude et impôts fonciers	336 444	–	–	336 444
Salaires et avantages sociaux	1 694 125	–	–	1 694 125
Amortissement des immobilisations corporelles	–	1 689 996	–	1 689 996
Électricité	598 425	–	–	598 425
Téléphone	35 556	–	–	35 556
Assurance	188 062	–	–	188 062
Entretien et fonctionnement	1 612 102	–	–	1 612 102
Services de conseil	394 070	–	–	394 070
Frais de véhicules	35 160	–	–	35 160
Divers	2 900 004	–	–	2 900 004
	7 793 948	1 689 996	–	9 483 944
<b>General</b>				
Commercialisation et communications	100 344	–	–	100 344
Dépenses de bureau	24 429	–	–	24 429
Déplacements, formation et éducation	58 252	–	–	58 252
Gouvernance	72 492	–	–	72 492
Intérêts et frais bancaires	4 770	–	–	4 770
Honoraires professionnels et conseils	208 075	–	–	208 075
	468 362	–	–	468 362
<b>Services financiers</b>				
Transfert du fonds d'exploitation au fonds de capital	13 713 732	–	13 713 732	–
Transfert du fonds d'exploitation au fonds de réserve	(4 203 376)	–	(4 203 376)	–
Second excédent de l'exercice précédent	(5 063 164)	–	(5 063 164)	–
	4 447 192	–	4 447 192	–
	12 709 502	1 689 996	4 447 192	9 952 306
<b>Excédent annuel</b>	–	(1 689 996)	4 447 192	2 757 196









355, ch. Hillsborough  
Riverview N.-B. E1B 1S5  
Canada

Tél.: 506-387-7977  
Télec.: 506-387-7389  
[information@gmsc.nb.ca](mailto:information@gmsc.nb.ca)  
[www.gmsc.nb.ca](http://www.gmsc.nb.ca)